

84/915 du 19/10/84

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° /MTRPPFS.DGTFF.DFP.2103/8
Portant reclassement et nomination de Madame
DINGA-BOUDJOURBA née BILIMBA YOGO Hélène,
Institutrice Principale des cadres de la caté-
gorie A hiérarchie II des Services Sociaux
(Enseignement).-

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979
- (/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 juillet 1979;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/130/TF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant Statut Général des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
- (/u le décret n° 67/50/FP-DE du 24.2.67 règlementant la prise d'offet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment on son article 1er § 2;
- (/u le décret n° 67/304 du 30.9.67 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
- (/u le décret n° 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196 du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

D.G.B

D.C.F

- (/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
- (/u le décret n° 84/856 du 08.08.1984 portant nomination du Premier Ministre;
- (/u le décret n° 84/850 du 13.08.1984 portant nomination des membres du Gouvernement;
- (/u le décret n° 84/860 du 20.08.1984 portant organisation des intérimaires membres du Gouvernement.

- (/u l'arrêté n° 5940/MTPS.DGTFF.DFP du 19.7.83 autorisant Madame DINGA-BOUDJOURBA née BILIMBA YOGO Hélène, Institutrice-Adjointe de 1er échelon à suivre un stage de formation en France (Régularisation);
- (/u l'Attestation n° 935/MEN.DGBOC.DOB du 22.3.84 du directeur de l'O-rientation et des Bourses;
- (/u l'arrêté n° 033/MTPS.DGTFF.DFP.2103.8 DU 12.1.84 portant reclassement et nomination de Madame DINGA-BOUDJOURBA née BILIMBA YOGO Hélène Institutrice Adjointe des cadres/services Sociaux (Enseignement);
- (/u la demande de l'intéressé en date du 21.3.84

.../...

DECRETE

Article 1er : En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30.09.1967 susvisé, Madame DINGA-BOUDJOMBA née DILIMBA YOGO Hélène, Institutrice Principale de 1er échelon, indice 710 des cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement), titulaire de la licence; option : Sciences de l'éducation réglementation Nationale délivrée à Paris (France), est promue à la catégorie A, hiérarchie I et nommée Professeur de lycée de 1er échelon, indice 830; ACC = Néant.

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1/7/1982, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre;
Le Ministre de l'Enseignement
Secondaire et Supérieur;

Brazzaville, le 19 Octobre 1984


Daniel NGBI


Ange Edouard POUNGUI

Le Ministre du Travail de
l'Emploi, de la refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances

Bernard COMBO MATSIOMA

ITINI OSSETOMBA LEROUNDZOU.-

APPLIATIONS :

JORPC :..... 1
DGTTP/EPD :..... 3
DPS :..... 3
DCF :..... 1
MESA/DEMA :..... 3
ACOMIS :..... 3
I... :..... 1
DCC / CC :..... 1